



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Changement du revêtement du stade de la Maladière

Un terrain synthétique pour Xamax en octobre

Le FC Neuchâtel Xamax pourra jouer sur un terrain synthétique neuf dès l'automne prochain. Le Conseil communal et la direction du club rouge et noir sont tombés d'accord mercredi sur une solution qui préserve les intérêts de la première équipe, autorise les entraînements du mouvement junior à la Maladière et respecte les processus démocratiques.

La direction de Neuchâtel Xamax est arrivée à la conclusion que l'installation d'un nouveau terrain synthétique de dernière génération constituait la meilleure solution pour, d'une part, disputer la prochaine saison dans des conditions optimales et, d'autre part, permettre au secteur de formation élite de s'entraîner comme jusqu'ici à la Maladière, Elle a donc demandé au Conseil communal de poser ce type de revêtement dès que possible.

Sensible aux revendications du Club, le Conseil communal a réexaminé dans sa séance du mercredi 22 juin la question du changement du revêtement synthétique usé du stade de la Maladière. Il est entré en matière sur la demande de Neuchâtel Xamax et sollicitera le 12 septembre prochain du Conseil général un crédit d'investissement pour ce faire. La dépense sera prise en charge par la Ville sous déduction d'une participation du club à hauteur de 25% conformément au bail signé entre les parties.

Le rapport qui sera soumis à la rentrée aux conseillers généraux présentera les avantages et inconvénients d'un terrain avec revêtement synthétique ou gazon naturel. Il y proposera également la modernisation des infrastructures du Chanet aujourd'hui vétustes, utilisées principalement par le mouvement junior.

Sous réserve de l'accord du Conseil général quant au dispositif proposé par le Conseil communal d'entente avec la direction de Neuchâtel Xamax, l'installation du terrain synthétique pourra se faire dès le début du mois d'octobre. Le calendrier des matches de championnat disputés à la Maladière par la première équipe ne prévoit en effet aucune rencontre entre le 2 et le 26 octobre en raison de matches de qualification de l'équipe nationale pour les Championnats d'Europe. Cette « fenêtre » est suffisante pour la pose d'un gazon synthétique et assez éloignée dans le temps pour que les instances suisses du football puissent planifier, en cas de conditions météorologiques défavorables pendant les travaux, des rencontres de Neuchâtel Xamax à l'extérieur.

Forte de cette solution consensuelle qui préserve les intérêts de chacun tout en respectant les procédures démocratiques en usage, la Direction des sports va solliciter dès ce jour différentes offres pour installer un terrain de dernière génération performant pouvant satisfaire les exigences d'une équipe de Super League, en concertation avec la direction de Xamax.

Neuchâtel, le 22 juin 2011

Direction des sports

Renseignements complémentaires : Françoise Jeanneret, directrice des sports, tél. 032 717 75 02
courriel : francoise.jeanneret@ne.ch

Patrick Pollicino, chef du service des sports, tél. 032 717 72 81
courriel : patrick.pollicino@ne.ch